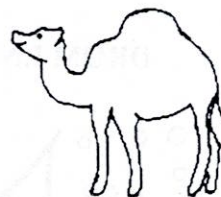


DROM, septembre 2001



COMMUNIQUE DE LA MAIRIE

7^{ème} RALLYE DU SURAN
et 2^{ème} RALLYE V.H.S. (Véhicules Historiques Sportifs)



A ce jour, 120 équipages sont engagés pour le Rallye du Suran et 23 pour le Rallye V.H.S. (qui démarre 5 minutes après le dernier candidat du Suran, pour une compétition de régularité).



Les essais sont limités et ne sont autorisés que :
les samedis **08 et 15 septembre de 09 H 00 à 20 H 00**
et dimanches **09 et 16 septembre de 09 H 00 à 12 H 00.**

La circulation des candidats est interdite dans le village, hormis l'accès à la route des Conches, pour les épreuves spéciales chronométrées. De Drom aux Conches (voies C 1 et C 15) stationnement et circulation seront interdits le samedi 22 de 08 H 00 à 22 H 00. Les premiers départs des spéciales s'effectueront à 11 H 09, 15 H 13, 18 H 27 et 21 H 31.

COUPURE DE TELEPHONE

France Télécom modernise son réseau et doit transférer une partie de ses numéros vers un commutateur de nouvelle génération. Cette modification, qui s'effectuera **dans la nuit du 25 au 26 septembre 2001**, est susceptible de générer quelques dysfonctionnements **entre 22 H 00 et 05 H 00.**



Pour chaque ligne concernée, l'utilisation du téléphone sera coupée en émission pendant 30 minutes, et en réception pendant 30 à 120 minutes.

Des perturbations sur les services Transfert d'appel et Mémo d'appel sont à prévoir entre le 25 septembre à 14 H 00 et le 26 septembre à 08 H 00.

La connexion lors du téléchargement ou transfert de fichiers sur ligne Numéris sera coupée.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Paulette CARRIER, Andrée BERRUCAS et Lucienne JACQUEMET ayant décidé de passer le flambeau, la bibliothèque est désormais gérée par Jacqueline CHEVILLARD et Marie-Thérèse GENIN ; mais d'autres volontaires seraient encore les bienvenus. Les horaires sont inchangés pour l'instant, mais ils pourront évoluer pour s'adapter aux bénévoles acceptant d'apporter un peu de leur temps à ce service gratuit.

DROM EN FETE 2001



Samedi 29 septembre : toute la journée. dégustation et vente de tartes avec les pompiers ; buvette.

Dimanche 30 septembre : à **10 H 15**, messe à l'église.
Buvette toute la journée avec Patrimoine.

A **midi**, repas à la salle des fêtes avec la Gymnastique Volontaire, réservation auprès de Margaret Steel (04.74.30.64.80) ou Monique Didier Laurent (04.74.30.65.48) avant le 26 septembre.

A partir de **15 H 00**, défilé de chars avec les associations de Drom et leurs amis

A **16 h 00**, sur la place, concert Jazz Manouche par le *SINTI SWING TRIO* (Les Frères FELIX). Jeux avec le Sou des Ecoles et manège enfantin.

COURSES ET RANDONNEES PEDESTRES ET V.T.T.

Le **30 septembre**, le « *Trail du Revermont* » passera sur la commune (dans le secteur sud ouest). Il s'agit d'une randonnée pédestre de 48 km comptant pour le challenge des Trails de l'Est de la France (8 épreuves en tout). Les 50 inscrits viennent de 20 départements différents de l'Est.

Le **06 octobre**, ce sont les randonneurs V.T.T. du « *Rallye de la Grand'Margot* » qui traverseront le territoire de Drom en divers secteurs (GR59, la Melone, sentier des Conches, le village, Javernaz, la Rousse, sur Mont Pensie, en Faviaule, Saint Vincent, col de France).

BRIOCHES DE L'ADAPEI

La vente est programmée, cette année, pour le samedi 13 octobre. Merci de réserver le meilleur accueil aux membres du Centre Communal d'Action Sociale, qui se chargent de cette opération.

CIRCULATION REGLEMENTEE

Par arrêté municipal en date du 04 septembre 2001, la circulation sur la route des Conches (C1) est désormais interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, à l'exception des engins agricoles et forestiers, depuis la maison Granger jusqu'en limite de la commune de Jasseron (lieu dit les Petites Vignes). Cette réglementation a pour but d'éviter les véhicules trop longs (susceptibles de gêner la circulation et de rester coincés dans un virage) ou trop lourds (menaçant la stabilité de certaines portions de cette route, soutenues par des ouvrages anciens).



SINISTRES DE LA SOMME

La Somme a connu des inondations exceptionnelles et l'Association des Maires de la Somme a fait appel à la générosité publique pour aider les sinistrés de ce département. Lors de sa séance du 26 avril dernier, le conseil municipal de Drom lui a alloué une aide de 160 Euros. Aujourd'hui, les problèmes sont encore loin d'être résolus pour beaucoup de gens qui vivent encore dans des mobil-home. Dans un courrier du 16 août (visible sur le tableau d'affichage de la mairie), une association de la commune de Fontaine sur Somme cite des exemples de sinistres subis et non réparés. Il fait aussi appel à des soutiens financiers pour compléter les aides institutionnelles insuffisantes.

Coordonnées : Association d'Aide et de Défense des Sinistrés de Fontaine sur Somme/Vieulaines
B.B.15 – LONGPRE LES CORPS SAINTS – 80510
C.C.P. Lille – 13 492 38 H